

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ANTOINE-LABELLE
MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-LAUS**

Le conseil de la municipalité de Notre-Dame-du-Laus siège en séance ordinaire ce 5 mai 2020 à 20 h à l'endroit habituel des séances. Sont présents à cette séance les conseillers : Étienne St-Louis, Gilles Schryer, Sylvie St-Louis, François Monière et Julie Sylvestre sous la présidence de M. le maire, Stéphane Roy. Assistent également à la séance, la directrice générale, Christine Gonthier-Gignac et la directrice générale adjointe, Gisèle Lauzon.

COVID-19 – TENUE DE LA SÉANCE À HUIS CLOS

M. le maire, Stéphane Roy, informe le conseil que la séance est tenue à huis-clos et que le public n'est pas admis. Dans le but de respecter davantage l'aspect public des séances du conseil, la Municipalité mettra en ligne l'enregistrement audio de la séance du conseil. Les contribuables ont été informés, via le site internet, qu'ils peuvent transmettre leurs questions par courriel ou par téléphone.

140-05-2020

RÉVISION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Étienne St-Louis
appuyé par Gilles Schryer

et résolu à l'unanimité que
l'ordre du jour soit accepté et que le point suivant soit ajouté à Varia : 14.1 –
Demande de report de paiement des taxes 2020.

De plus, que l'ordre du jour demeure ouvert.

ADOPTÉ.

141-05-2020

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Proposé par François Monière
appuyé par Sylvie St-Louis

et résolu à l'unanimité que le
procès-verbal de la séance ordinaire du 7 avril 2020, soit adopté tel que
présenté.

ADOPTÉ.

142-05-2020

ADOPTION DES COMPTES

Proposé par Julie Sylvestre
appuyé par François Monière

et résolu à l'unanimité que la
directrice générale soit autorisée à payer les comptes tels qu'ils apparaissent sur
les listes suivantes, portant le numéro de folio 100769-05-2020 ainsi que le
numéro de la présente résolution, à savoir :

- liste des comptes fournisseurs pour un total de comptes à payer de 11 543,23 \$
- liste sélective venant de l'historique des chèques n° 8725 à 8746 pour un montant de 736,73 \$;
- liste sélective venant de l'historique des prélèvements internet n° 12516-73121, pour un montant de 8 332,83 \$;
- liste des salaires du 1^{er} au 25 avril 2020 pour un montant de 52 871,25 \$;

ADOPTÉ.

INFORMATION ET CORRESPONDANCE

Monsieur le maire donne l'information sur les sujets suivants :

- Directeur de la Santé publique des Laurentides et du Nord du Québec – Réouverture potentielle de certaines infrastructures municipales;
- RIDL – Annulation des frais d'intérêts;
- MRCAL – Avis relatif à l'adoption d'un règlement reportant la date de la tenue de la vente pour défaut de paiement de l'impôt foncier pour l'année 2020;
- Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles – lettre à la FQM – voyages annulés;

DÉPÔT DE DOCUMENT

Les documents suivants sont déposés au conseil municipal par la directrice générale, Mme Christine Gonthier-Gignac, à savoir :

- Liste des dépenses selon la délégation de pouvoirs, en vertu du règlement n° 04-05-2016 portant le numéro de confirmation 10811-0DACC à 09915-0BLSL et les chèques n° 8716 à 8749 pour un montant de 7 543,69 \$;
- Le comptable, Stéphane Dumoulin, présente le rapport de l'audit comptable et du rapport annuel 2019;
- Salaires et allocations non imposables des élus.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

143-05-2020

ADJUDICATION ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL 2020 – AVOCAT TRIVIUM

ATTENDU que la municipalité de Notre-Dame-du-Laus a accepté l'offre de services juridiques du cabinet Trivium avocats afin de répondre à ses besoins en cette matière;

ATTENDU l'offre de services du 17 avril 2020 préparée à cette fin par Me Jean-Pierre St-Amour, avocat de la firme Trivium avocats;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par François Monière, appuyé par Étienne St-Louis et résolu à l'unanimité que le conseil retienne l'offre de services professionnels soumise par Trivium avocats, dans le cadre d'un mandat à forfait pour les services juridiques suivants :

- La consultation et formulation d'opinions (verbales, avec confirmation écrite, le cas échéant) d'ordre courant sur l'application des lois et des règlements et plus globalement sur l'administration de la municipalité, à la directrice générale et au responsable de l'urbanisme;
- La vérification des ententes ou des contrats, sauf s'il s'agit d'un contrat ou d'une entente dont le coût doit être supporté par une personne autre que la municipalité ou s'il s'agit d'un contrat dans le domaine du droit du travail avec les employés de la municipalité.
- La vérification des devis de soumission et des projets de règlements;
- L'assistance à la préparation des contrats, des ententes, des devis ou des règlements soumis par la municipalité dans les domaines relevant de l'autorité des officiers ci-dessus mentionnés;
- La durée du contrat est du 1^{er} mai 2020 au 30 avril 2021;
- Le coût forfaitaire est de 1 600 \$ payable aux deux mois en versements égaux;

Sont exclus de ces honoraires :

- La préparation d'opinions sur des sujets nécessitant des recherches particulières élaborées;
- La préparation de contrats;
- La préparation de devis de soumission;
- La préparation de règlements;
- les frais judiciaires et extrajudiciaires des procédures intentées pour ou contre la municipalité;
- La perception de redevances quelconques;
- La préparation et la plaidoirie des projets de loi devant l'Assemblée nationale ou de mémoires destinés à tout organisme ou personne;
- Les enquêtes et auditions des causes devant les tribunaux;
- Les frais de déplacement ou de vacation dans la réalisation d'un mandat ou l'accomplissement de services professionnels;
- Les enquêtes spéciales pour représenter la municipalité;
- Le tarif horaire applicable pour ces services peut varier de 125 \$ à 325 \$.

ADOPTÉ.

144-05-2020

ADJUDICATION : MODULE TAXATION RELATIVEMENT À INTERNET HAUTE VITESSE

Proposé par Julie Sylvestre

appuyé par Sylvie St-Louis

et résolu à l'unanimité

d'accepter l'offre de services présentée par PG Solutions dans le cadre du projet de déploiement de la fibre optique, afin de répondre au besoin de facturation du service internet et faire en sorte de recevoir les données provenant de la MRC alimentant chacune des fiches des contribuables, au montant de 2 965 \$.

ADOPTÉ.

145-05-2020

ADJUDICATION : ENTRETIEN DES GAZONS

ATTENDU que la municipalité a lancé un appel d'offres sur invitation pour l'entretien des gazons 2020;

ATTENDU que deux soumissions ont été reçues soit, M.G. Gazon au montant de 5 246,99 \$ et Gazon et neige au montant de 5 500 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Étienne St-Louis, appuyé par Gilles Schryer et résolu à l'unanimité que le contrat d'entretien des gazons 2020 soit adjugé à M.G. Gazon au montant de 4 299,99 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉ.

146-05-2020

CLUB QUADRI-LAUS – DEMANDE D'AIDE

Proposé par Sylvie St-Louis

appuyé par Julie Sylvestre

et résolu à l'unanimité que la

demande d'aide présentée par le Club Quadri—Laus afin de bénéficier de quelques heures de la niveleuse pour l'amélioration des sentiers, soit acceptée.

De plus, que l'utilisation de la niveleuse se fasse selon la disponibilité du service de la voirie.

Il est également résolu d'autoriser le Club Quadri-Laus à installer un container sur le terrain des loisirs près de celui déjà en place pour les besoins des loisirs.

ADOPTÉ.

147-05-2020

LETTRE D'ENTENTE 2020-02

Proposé par Gilles Schryer
appuyé par Étienne St-Louis

et résolu à l'unanimité que la lettre d'entente n° 2020-02 suite au grief 2019-01 déposé en date du 12 avril 2019 par le Syndicat, soit acceptée.

De plus, que Christine Gonthier-Gignac, directrice générale et Gisèle Lauzon, directrice générale adjointe, soient autorisées à signer la lettre d'entente.

ADOPTÉ.

148-05-2020

DEMANDE D'UTILISATION DE LOCAUX DE LA CLINIQUE MÉDICALE

Proposé par François Monière
appuyé par Gilles Schryer

et résolu à l'unanimité que la Municipalité accepte de louer des locaux de la clinique médicale pour des services professionnels soit, deux psychologues et ce, au coût de 200 \$ pour une période de 6 mois.

ADOPTÉ.

149-05-2020

DEMANDE D'UTILISATION DE LOCAUX – COOPÉRATIVE BRUNET

Proposé par Julie Sylvestre
appuyé par François Monière

et résolu à l'unanimité que la demande d'utilisation de locaux présentée par la Coopérative Brunet de Mont-Laurier, suite au décès de M. Rhéaume Sarazin, soit refusée afin de respecter les normes de santé publiques annoncées par le premier ministre du Québec en ce temps de pandémie.

ADOPTÉ.

150-05-2020

DEMANDE DE SOUTIEN – RÉSIDENCE SOUS LES ÉTOILES

Proposé par François Monière
appuyé par Gilles Schryer

et résolu à l'unanimité d'accepter l'achat de timbres afin que les résidents de la résidence Sous les Étoiles puissent envoyer une correspondance à leurs proches à l'occasion de la fête des Mères.

De plus, que la résidence Bertrand soit informée qu'elle peut bénéficier de ce même privilège.

ADOPTÉ.

151-05-2020

VENTES DE GARAGE

Proposé par Étienne St-Louis
appuyé par Julie Sylvestre

et résolu à l'unanimité que la population soit informée, qu'en ce temps de pandémie et suite aux recommandations de Santé publique de garder une distanciation sociale de 2 mètres, les ventes de garage sont interdites sur le territoire de Notre-Dame-du-Laus pour une période indéterminée.

ADOPTÉ.

CAMP DE JOUR 2020 – POINT D’INFORMATION

Le maire, M. Stéphane Roy, informe le conseil que la ministre des Affaires municipales et de l’Habitation, Madame Andrée Laforest, a annoncé en commission parlementaire, l’intention du gouvernement du Québec de permettre la tenue des camps de jour municipaux cet été dans le cadre du programme Emploi d’Été Canada. Le processus d’embauche se poursuit en collaboration avec le Centre Ressource Jeunesse.

COVID-19 - SERVICES MUNICIPAUX- POINT D’INFORMATION

Le maire, M. Stéphane Roy, informe le conseil que certains services municipaux vont reprendre soit, le service d’urbanisme. Les gens pourront rencontrer les inspecteurs, sur rendez-vous seulement. Des consignes de sécurité seront mises en place selon le guide de la CNESST afin de protéger nos employé et nos citoyens. En attendant, on recommande fortement de procéder par internet, par téléphone ou par visioconférence.

Le service de voirie va reprendre à 100 % également à compter du 11 mai 2020, selon l’horaire estival.

COVID-19 – TENUE D’ÉVÉNEMENTS LOCAUX – POINT D’INFORMATION

Les bureaux pourront rouvrir aussitôt que le gouvernement nous en donnera l’autorisation.

152-05-2020

DEMANDE – MUNICIPALITÉ DE VAL-D-DES-BOIS

ATTENDU que le service d’incendie de Notre-Dame-du-Laus a prêté main forte à la Municipalité de Val-des-Bois lors d’un incendie survenu en mars dernier;

ATTENDU que la Municipalité de Val-des-Bois affirme n’avoir jamais reçu de facture suite à cette intervention et qu’un retard s’est produit pour l’acquittement de ladite facture;

ATTENDU que des frais d’intérêts et pénalités se sont ajoutés au montant de 55,62 \$ et la Municipalité de Val-des-Bois demande l’annulation de ces frais;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sylvie St-Louis, appuyé par Gilles Schryer et résolu à l’unanimité que les frais d’intérêts et pénalités au montant de 55,62 \$ ajoutés à la facture n° 47, soient radiés.

ADOPTÉ.

BIBLIOTHÈQUE

URBANISME

153-05-2020

PLAN DE CADASTRE – SIMON DUFOUR HANDFIELD, ARP. GÉO. MINUTE 2045

ATTENDU que Simon Dufour Handfield, arpenteur géomètre a déposé un plan de remplacement des lots 4 724 598 et 5 704 473 créant les lots 6 372 224 à 6 372 248, portant la minute 2045, pour le compte de 6469418 Canada inc;

ATTENDU que le service d'urbanisme a pris connaissance du plan de cadastre, dossier n° 200303h;

ATTENDU que le plan est conforme aux exigences du règlement de lotissement en vigueur;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Julie Sylvestre, appuyé par Étienne St-Louis et résolu à l'unanimité que le plan cadastrale de remplacement des lots 4 728 598 et 5 704 473 créant les lots 6 372 224 à 6 372 248 préparé par Simon Dufour Handfield, arpenteur géomètre n° de dossier 200303h minute 2045, soit approuvé.

ADOPTÉ.

154-05-2020

ADJUDICATION – ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL 2020 - URBANISME

Proposé par François Monière
appuyé par Gilles Schryer

et résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de services professionnelle présentée par Hélène Doyon, urbaniste-conseil, afin d'offrir un service d'assistance professionnelle en urbanisme pour l'année 2020.

Il est entendu que cette offre comprend une banque de 50 heures pour un montant de 7 000 \$ (basé sur le taux horaire de 140 \$/heure) plus les taxes applicables. Ce budget exclut les frais de déplacement dans le cadre d'une rencontre de travail.

De plus, seules les heures engagées dans le mandat seront facturées à la Municipalité.

ADOPTÉ.

VOIRIE MUNICIPALE

155-05-2020

CHANGEMENT DE PONCEAUX

Proposé par Julie Sylvestre
appuyé par Sylvie St-Louis

et résolu à l'unanimité d'autoriser la directeur des travaux publics à acheter des ponceaux pour le chemin Montée Bigras au montant de 400 \$ et pour le chemin des Pivoines au montant de 1 000 \$.

ADOPTÉ.

156-05-2020

LANCEMENT D'APPEL D'OFFRES – CONTRAT DE CALCIUM ÉTÉ 2020

Proposé par Étienne St-Louis
appuyé par François Monière

et résolu à l'unanimité que le directeur des travaux publics soit autorisé à lancer un appel d'offres pour l'acquisition de calcium pour la saison estivale 2020.

ADOPTÉ.

157-05-2020

ENTENTE INTERMUNICIPALE PAVEUSE - FORMATION

Proposé par Étienne St-Louis
appuyé par Sylvie St-Louis

et résolu à l'unanimité que le directeur des travaux publics soit autorisé à dégager le temps de deux employés de la voirie pour une période d'une semaine afin qu'ils puissent suivre une formation d'opérateur de la paveuse. Les honoraires du formateur sont de 2 000 \$ pour la semaine.

ADOPTÉ.

INCENDIE

158-05-2020

ACHAT HABIT DE COMBAT

Proposé par Julie Sylvestre
appuyé par Gilles Schryer

et résolu à l'unanimité que le directeur du service d'incendie soit autorisé à faire l'acquisition de quatre nouveaux habits de combats pour le Service d'incendie de Notre-Dame-du-Laus, au montant total de 6 400 \$.

ADOPTÉ.

LOISIRS ET CULTURE

159-05-2020

ACHAT DE PANNEAUX DE SCÈNE

Proposé par Sylvie St-Louis
appuyé par François Monière

et résolu à l'unanimité d'autoriser la directrice du service des loisirs à acheter 12 panneaux de scène au montant de 11 618 \$.

ADOPTÉ.

160-05-2020

CONTENEUR POUR RANGEMENT DE MATÉRIEL

Proposé par Julie Sylvestre
appuyé par Gilles Schryer

et résolu à l'unanimité d'autoriser la directrice du service des loisirs à acheter de Métal Gosselin, un conteneur pour le rangement de matériel au montant de 500 \$.

ADOPTÉ.

161-05-2020

ACHAT DE DEUX CHAPITEAUX

Proposé par Sylvie St-Louis
appuyé par François Monière

et résolu à l'unanimité d'autoriser la directrice du service des loisirs à acheter deux chapiteaux 10' X 20' au montant total de 3 910 \$.

ADOPTÉ.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

VARIA

161-05-2020

DEMANDE DE REPORT DE PAIEMENT DES TAXES 2020

Proposé par Étienne St-Louis
appuyé par Julie Sylvestre

et résolu à l'unanimité d'accepter la demande déposée par un contribuable de la municipalité de reporter ses paiements de taxes 3, 4 et 5 soit, avril, mai et juin, au 15 juillet 2020, sans intérêts ni pénalités, compte tenu de la situation actuelle liée à la COVID-19 et de l'impact sur sa situation financière.

ADOPTÉ.

QUESTION DU PUBLIC

Les contribuables ont été informés qu'ils pouvaient transmettre leurs questions par courriel ou par téléphone.

M. le maire, Stéphane Roy, a reçu une demande par courriel concernant les dépenses liées au festival country.

162-05-2020 – LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par Julie Sylvestre
appuyé par Sylvie St-Louis
et résolu à l'unanimité

que la présente séance soit levée. Il est 21 h 15.

ADOPTÉ.

MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-LAUS, P.Q.

Par
maire

Par
sec.-trés./dir. gén.

Je, Stéphane Roy, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

Stéphane Roy
Maire